

# FÊTE DE LA POMME | CASHLESS

La Fête de la pomme vous propose un moyen de paiement rapide, simple et sécurisé durant toute la durée de la fête

## ETAPE 1

### Carte

Rendez-vous à l'une des caisses de la fête et faites l'acquisition d'une carte CASHLESS.

Celle-ci vous coûte **1 Pom** directement déduite de votre premier chargement.



## ETAPE 2

### Chargement « Pom »

Vous chargez vos « Pom » sur votre carte selon votre envie via :

- Les caisses de la fête
- La borne de rechargement

1€ = 1 Pom

10€ = 11 Pom

20€ = 22 Pom



## ETAPE 3

### Achat boissons et nourriture

Vous commandez vos boissons au bar ou une gaufre ?

Présentez votre carte et vos « Pom » seront décomptées automatiquement après votre validation.



## ETAPE 4

### Remboursement

La Fête est terminée mais il vous reste des « Pom » sur votre carte ?

Rendez-vous entre le **01 et le 15 novembre 2019** sur le site [www.lafetedelapomme.be](http://www.lafetedelapomme.be) pour demander le remboursement de vos « Pom » (1 Pom = 1€).

Coût Remboursement = 1€

